

Communiqué de presse Amiens, le 4 novembre 2022

**Création de l’Observatoire amiénois de la lutte contre les discriminations**

Convaincue que l'efficacité des politiques publiques liées aux thématiques telles que l'Egalité et la lutte contre les discriminations repose sur une implication forte des territoires, et afin d'impulser une nouvelle dynamique, la Ville d'Amiens a décidé en 2022 de mettre en place un Observatoire amiénois de lutte contre les discriminations.

L'observatoire entend jouer un rôle ambitieux et multiple:

* fédérer et mettre en réseau les acteurs locaux œuvrant dans le champ de la lutte contre les discriminations et pour L'égalité ;
* améliorer le niveau de connaissances qualitatives et quantitatives des situations de discriminations au niveau local, pour adapter les actions et dispositifs existants ;
* faciliter l'accès aux droits des habitants et les informer des acteurs présents sur le territoire pour les accompagner ;
* prévenir et sensibiliser les habitants ;
* promouvoir la culture de l'égalité à l'échelle de la ville.

L'élaboration de l'Observatoire, réalisée en collaboration avec le cabinet EGAE, vient d’entrer dans sa première phase : la réalisation d’un diagnostic statistique et qualitatif, afin d'établir un état des lieux des discriminations et des attentes des habitants sur le territoire.

Dans la continuité de la démarche de participation citoyenne engagée par la collectivité et dans le cadre de la première phase de réalisation d'un diagnostic qualitatif et quantitatif sur les discriminations, la Ville souhaite sonder les habitants sur leur perception de situations de discrimination et les interroger sur l'identification d'actions concrètes à mener pour répondre aux problématiques identifiées.

**Une enquête à laquelle les Amiénois sont invités à répondre, sera disponible du 4 au 15 novembre via le lien suivant :** <https://bit.ly/SondageHabitantsAmiens>

Toutes les données traitées et reçues dans ce cadre sont soumises à la confidentialité. Les résultats produits dans le cadre du questionnaire serviront à la réalisation d'un état des lieux local.

Deux autres phases suivront jusqu'au début de l'année 2023 : l’élaboration de l'observatoire dans sa gouvernance et son fonctionnement, et une proposition des priorités d'actions accompagnées d'indicateurs. L’observatoire sera mis en place au 1er semestre 2023.

**Annexe**

**Les  axes prioritaires de la délégation Egalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre les discriminations et l’aide aux victimes**

**Favoriser l’égalité entre les femmes et les hommes**

* contribuer à la réduction des inégalités par la prévention des comportements inéquitables dans le respect dû à chaque individu
* agir en faveur de l’égalité entre les femmes et les hommes dans les actes, usages et pratiques du quotidien

**Lutter contre les discriminations**

* prévenir les comportements discriminants directs et indirects
* encourager le partage de valeurs communes pour el bien vivre ensemble et pour le recul des stéréotypes
* promouvoir les libertés individuelles par l’accès aux droits et aux devoirs du citoyen
* promouvoir le devoir de mémoire
* lutter contre toutes les formes d’exclusion

**Prévenir ou accompagner les victimes de violences**

* sensibiliser et protéger tout un chacun des violences intrafamiliales, sexistes et sexuelles
* développer et/ou renforcer le soutien aux victimes de violences intrafamiliales, sexistes et sexuelles.

**Les outils et actions de la délégation Egalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre les discriminations et l’aide aux victimes**

***L’espace citoyenneté, outil de lutte contre les discriminations, les violences et en faveur de l’égalité F/H***

L’espace citoyenneté situé 12 rue Frédéric Petit, est chargé de la mise en place des orientations de la politique municipale en matière d’égalité F/H, la lutte contre les discriminations et l’aide aux victimes. C’est un lieu ressource en termes de prévention, d’information et d’accompagnement. Il a pour objectif de développer et encourager des dynamiques de travail transversal dans les domaines ciblés en associant les élus, les services et les partenaires institutionnels et associatifs. Par ailleurs, il organise une stratégie de veille sur les bonnes pratiques et initiatives sur les thématiques ciblées. Il est chargé :

* d’élaborer le plan d’action favorisant l’égalité F/H et la lutte contre les discriminations  (actions d’information, de sensibilisation voire de formation, soutien aux  initiatives et actions contribuant à la parité dans les actes au quotidien et aux actions de prévention des violences sexistes et sexuelles….) ;
* d’accompagner la population dans des démarches personnelles, avec le Point Justice (permanences gratuites régulières d’avocats, de conciliateurs de justice, d’associations spécialisées sur des questions de droit). En 2022, plus de 4000 personnes ont contacté par téléphone où se sont déplacés à l'accueil du Point justice et plus de 1700 personnes y ont été reçues.
* de concourir à la dynamique de territoire en apportant un soutien financier et matériel aux associations dont les actions œuvrent en rapport avec la délégation ;
* d’organiser les **Jeudis citoyenneté ;**
* Il sera chargé de mettre en place et faire fonctionner  **l’Observatoire amiénois de lutte contre les discriminations**

***Les Jeudis citoyenneté***

les « Jeudis Citoyenneté », est rendez-vous régulier, qui s’adresse à tous, de rencontres et d’échanges avec  les acteurs de territoire et les habitants sur les sujets relevant de l’égalité, les discriminations, les violences… avec pour objectif de faire connaitre, valoriser et encourager les initiatives citoyennes et de favoriser le bien vivre ensemble. Les « jeudis citoyenneté » sont organisés dans le cadre de 3 axes prioritaires de la délégation.

***Actions citoyenneté-égalité-lutte contre les discriminations***

Depuis 2021, la Ville a soutenu plusieurs actions portées par les associations (le CIDFF80 ; GAS ; Les bavardes ; L'un et L'Autre ; Initi 'elles ; Sos Homophobie ; AGENA ; France Médiation). Près de 70 000 euros de subventions ont été accordés à ces différentes actions.

La Ville est aussi partenaire d'un certain nombre de dispositifs ou d'actions, et à ce titre, participe au protocole départemental et au réseau d'acteurs de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, ou encore aux stages citoyenneté organisés par l'association Yves Lefebvre à l'initiative de la Justice. Ces stages (2 par mois, sauf les périodes des vacances scolaires et juillet-aout)) concernent des majeurs. En 2022, 17 stages ont été programmés par l'Association Yves Le Febvre pour environ 100 stagiaires au total.

Depuis deux ans, la Ville est aussi un des partenaires de SNU (Service National Universel) dans le cadre de séjours de cohésion organisés à Amiens. En 2022, en juin et juillet, des groupes de jeunes volontaires SNU ont été accueillis à l'Hôtel de ville et ont pu échanger avec les élues (Maire, son Adjointe en chargé de l'Egalité et de lutte contre les discriminations et sa conseillère déléguée). Cette action sera reconduite en 2023.

La Ville a également réalisé directement des actions ou temps forts visant à développer la citoyenneté, favoriser l'égalité et à lutter contre les discriminations. A ce titre, au printemps 2022 a été organisé le premier rallye citoyen EDUCAPCITY qui s'adresse aux enfants de 8 à 14 ans. L’objectif était de proposer un rallye mettant un accent particulier sur des thématiques portées par la délégation, tout en conservant pour les enfants un aspect ludique et en leur permettant de découvrir des lieux emblématiques de la ville.

40 équipes de 6 enfants ont participé au rallye (240 enfants des centres de loisirs de la ville et des associations). Cette action sera reconduite en 2023.